

# INAUGURATION DE L'HOTEL D'ENTREPRISES INTERCOMMUNAL



**VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023**

# Hôtel d'entreprises Intercommunal

## ZA du Grand Champ à Montmarault



### **PREAMBULE**

De nombreux porteurs de projets sollicitent la Communauté de Communes en vue de leur installation. Cependant, ces derniers n'ont pas toujours la capacité d'investir et recherchent dans un premier temps des locaux disponibles pour créer ou développer leur activité. Or, la Communauté de Communes ne disposait pas de locaux pour répondre à ce type de demandes sur le secteur de Montmarault.

Suite au succès rencontré par l'Hôtel d'entreprises à Malicorne, il s'avérait indispensable pour le développement de la Communauté de Communes de pallier ce manque. C'est pourquoi les élus communautaires ont décidé la construction d'un Hôtel d'entreprises sur la ZA du Grand Champ à Montmarault.

S'inscrivant dans une logique de développement durable du territoire, associant développement économique (action en faveur de l'emploi) et qualité de l'environnement (bâtiment respectant les recommandations environnementales en vigueur), les objectifs de ce projet sont d'une part de favoriser l'activité économique sur le territoire intercommunal, et d'autre part de proposer des services à la population avec notamment l'accueil d'un cabinet dentaire.

Cette initiative intercommunale permettra également de créer de nouvelles activités commerciales et de service et générera des créations d'emplois.

### **1 OBJECTIFS**

- Favoriser le développement économique sur les zones d'activités communautaires (diversification économique).
- soutenir l'initiative locale

## **2 DESCRIPTIF DES TRAVAUX**

Le projet de construction a été confié à l'équipe pluridisciplinaire composée de :

<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	COMMENTRY MONTMARSAULT NERIS COMMUNAUTE
<b>ARCHITECTE</b>	FOUQUET Eric
<b>MAITRE D'OEUVRE</b>	MODEBAT
<b>ECONOMISTE</b>	VENUAT Sébastien
<b>BET FLUIDES ET STRUCTURE</b>	IGETEC
<b>BUREAU DE CONTROLE</b>	APAVE
<b>COORDONNATEUR SECURITE SANTE</b>	CREA SYNERGIE

D'une surface d'environ 540 m<sup>2</sup>, ce bâtiment est composé de deux types de locaux :

- Une partie consacrée à l'immobilier locatif, destiné à l'accueil d'entreprises. Celle-ci sera composée de deux ateliers d'environ 116 m<sup>2</sup>, bureau et vestiaires.
- Une partie consacrée à l'accueil d'un cabinet dentaire composée notamment d'un hall, salle d'attente, accueil et bureau, quatre salles de soins, salle de stérilisation, salle panoramique...

Pour réaliser les travaux, les entreprises suivantes ont été retenues :

<b>LOT</b>	<b>DESIGNATION DU LOT</b>	<b>NOM DE L'ENTREPRISE</b>
1	VRD	ALZIN SAS
2	GROS ŒUVRE	CHAPTARD CONSTRUCTION
3	CHARPENTE METALLIQUE COUVERTURE BARDAGE SERRURERIE	AGROTECH SAS
4	MENUISERIE ALUMINIUM MENUISERIE BOIS	AURICHE MENUISERIE SARL
5	PLATRERIE PEINTURE SOL SOUPLE FAIENCE	XAVIER SARL
6	CHAUFFAGE RAFRAICHISSEMENT PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	RDB ENERGIES
7	ELECTRICITE COURANT FORT COURANT FAIBLE	CT ELEC SARL

### 3 PARTENAIRES

D'un montant total de **865 000,00 € H.T**, ce projet a bénéficié du soutien financier de la **Région Auvergne Rhône-Alpes** à hauteur de de 294 461,00 €, du **Conseil Départemental de l'Allier** à hauteur de 169 075,00 €, ainsi que de **l'Etat** à hauteur de 154 469,00 €. Le reste à charge pour **Commentry Montmarault Nérès Communauté** est de 246 995 €.



Renseignements : Mathieu MICHARD, Directeur  
Commentry Montmarault Nérès Communauté  
22, Avenue Marx Dormoy – 03600 COMMENTRY  
Tél. 04 70 09 77 20 – E-mail : m.michard@cmnc03.fr  
Site Internet : [www.cmnc03.fr](http://www.cmnc03.fr)